

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC**

17 janvier 2020

Lors de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le vendredi dix-septième jour du mois de janvier deux mille vingt (17-01-2020) à compter de quatorze heures (14 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérouxville;
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et préfet suppléant;
- Monsieur Serge Deraspe, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Madame Nathalie Groleau, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Conformément à l'article 152 du Code municipal (CM), M. Bernard Thompson, préfet a convoqué, par écrit, cette séance extraordinaire. Tous renoncent au délai de trois jours prescrit à l'article 156 du CM.

#### **Ouverture de la séance**

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 14 h.

- Adopté à l'unanimité -

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Re 20-01-01

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Fin d'emploi pour le poste de coordonnateur à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants;
- Projet piscine régionale;
- Demande d'aide financière : Relais pour la vie de Mékinac;
- Projet de loi 48, fiscalité agricole;

- Appui à la FQM : Projet de loi 49;
- Varia (seulement si tous les maires sont présents) :
  - Soirée Donner, c'est compter – Fondation de la SSS de l'Énergie;
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

**Fin d'emploi pour le poste de coordonnateur à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants**

CONSIDÉRANT des éléments qui ne correspondent pas avec les exigences de la fonction;

CONSIDÉRANT la rencontre du vendredi 17 janvier à 9 h, avec l'employée;

Re 20-01-02

EN CONSÉQUENCE, monsieur Michel Germain, maire de Grandes-Piles, propose, appuyé par monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin, et il est résolu que la MRC mette fin à la période de probation et à l'emploi de l'employée numéro 75 avec effet en date du 17 janvier 2020 et qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'employée et au syndicat.

- Adopté à l'unanimité -

**Projet piscine régionale**

Madame Nadia Moreau, directrice du service de développement économique, présente les travaux réalisés dans le dossier de construction d'une piscine régionale. À la suite de ces informations, il est convenu de reporter ultérieurement les prochaines étapes.

**Demande d'aide financière : Relais pour la vie Mékinac**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier pour la 10<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie de Mékinac;

CONSIDÉRANT que le Relais pour la vie est une marche familiale qui vise à amasser des fonds pour la lutte contre le cancer;

Re 20-01-03

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite, et il est résolu de verser la somme de 250 \$ au Relais pour la vie de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

## **Projet de loi 48, fiscalité agricole**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

Re 20-01-04

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu :  
que la MRC de Mékinac :

- Exprime son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- Demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

De transmettre copie de la présente résolution :

- aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale;
- au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne,
- à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest,
- au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie régional, M. Jean Boulet,
- à Mme Sonia Lebel, ministre de la Justice, Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne et députée de Champlain;

- à Mme Marie-Louise Tardif, députée Laviolette / St-Maurice;
- ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

- Adopté à l'unanimité -

#### **Appui à la FQM : Projet de loi 49**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 13 novembre 2019, du projet de loi no 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives;

CONSIDÉRANT la présentation et l'analyse du projet de loi 49 présentée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) lors de l'assemblée des MRC le 5 décembre 2019;

CONSIDÉRANT les principales préoccupations de la FQM, soit :

- Atteinte à l'autonomie municipale pour favoriser l'exploitation de Airbnb ponctuels;
- Préoccupation quant à l'iniquité de traitement entre les élus municipaux et les élus provinciaux en matière d'éthique et de déontologie;
- Préoccupations face aux interprétations diverses et aléatoires entourant les notions d'« honneur » et de « respect »;

Re 20-01-05

EN CONSÉQUENCE, madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin, et il est résolu que le conseil des maires de la MRC de Mékinac :

- partage les préoccupations de la Fédération québécoise des municipalité (FQM);
- appuie la FQM dans ses démarches auprès du gouvernement afin de faire valoir nos préoccupations.

- Adopté à l'unanimité -

#### **Soirée Donner, c'est compter**

CONSIDÉRANT que la Fondation de la SSS de l'Énergie et les Cataractes de Shawinigan organisent une soirée bénéfice au profit de leur missions respectives qui aura lieu jeudi le 19 mars prochain;

CONSIDÉRANT que les fonds amassés seront réinvestis dans la concrétisation de projets novateurs en matière de santé dans notre région ainsi que dans le Fonds d'études des Cataractes de Shawinigan;

Re 20-01-06

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin et il est résolu d'autoriser l'achat de deux billets pour la soirée au coût de 100 \$ chacun.

#### **Questions de l'assemblée**

Aucune question.

**Levée de l'assemblée**

Re 20-01-07

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

\_\_\_\_\_  
Préfet

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière